



CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

*Conseil du 9 février 2026*

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL**  
**DE LA**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Attribution par la CAO - Avenant n° 3 - Lot 11 - Marché n°24011DTIST : Réalisation d'un Centre Technique Communautaire**

**L'An Deux Mille Vingt Six, le 9 février à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.**

**PRÉSENTS :**

Louis POZZO DI BORGO, Gilles BATTESTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Jeanne CALLIER, Carulina COLOMBANI, Emmanuelle de GENTILI, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI, Florence LOMBARDO, Thérèse LORENZI, Emma MUSSIER, Marie-Hélène PADOVANI, Martine PERFETTINI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Bruno POLIFRONI, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Jean-Michel SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI, Paul TIERI, Christelle TIMSIT

**ONT DONNE POUVOIR :**

Marie-Dominique GIAMARCHI à Marie-Christine BERTOLUCCI  
Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI  
Jean-Louis MILANI à Louis POZZO DI BORGO  
Michel SIMONPIETRI à Gilles BATTESTI

**ABSENTS :**

Didier GRASSI, Mattea LACAVE, Christine MALAFRONTÉ Jean-Martin MONDOLONI, Julien MORGANTI, Leslie PELLEGRINI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Hélène SALGE, Gilles SIMEONI, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI,

**QUORUM : 21**

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution par la CAO - Avenant n° 3 - Lot 11 - Marché n°24011DTIST : Réalisation d'un Centre Technique Communautaire**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la Commande Publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°11 Serrurerie – Métallerie, notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SARL FERROSUD sise 20213 PENTA DI CASINCA (SIRET : 411 738 164 00010), pour un montant initial de 93 406.45 € HT ;

Considérant qu'après le démarrage des travaux, le présent marché doit être modifié par un avenant afin de prendre en compte les travaux supplémentaires, conformément aux articles 14 à 16 du CCAG travaux, L2194-1 6°), R2194-8 et R2194-9 du Code de la commande publique (modifications de faible montant) ;

Considérant qu'en conséquence il est proposé d'arrêter par avenant les travaux supplémentaires suivants, entraînant une plus-value totale de 2 056.67 € HT correspondant à une augmentation de 2.20 % par rapport au montant du marché initial :

- *Travaux supplémentaires liés la modification du précadre d'accès au garage et de ce fait à la modification du rideau métallique, les dimensions de l'ouverture mentionnée dans le dossier de consultation des entreprises ne permettant pas l'accès aux véhicules lourds de la direction de la Collecte : 2 166.67 € HT*
- *Travaux supplémentaires liés à la fourniture et pose de coffres pour les commandes d'ouvertures et de fermetures des rideaux métalliques suite à la modification des éléments maçonnés : 1 140 € HT*
- *Moins-value liée à la suppression du rideau métallique de l'entrée Est du bâtiment au niveau du rez-de-chaussée : - 1 250.00 € HT*

Considérant que cet avenant a une incidence financière ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 2 février 2026 ;

Vu la prise d'acte du bureau en date du 2 février 2026 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil ;

Oùï l'exposé du 12<sup>ème</sup> vice-Président délégué et après en avoir délibéré ;

**PREND ACTE (A l'unanimité)**

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 2 février 2026 d'approuver l'avenant n°3 au marché n°24011DTIST – Lot 11 afin d'arrêter les travaux rendus nécessaires en cours d'exécution pour un montant total de 2 056.67 € HT ;

**AUTORISE**

Le Président à signer l'avenant correspondant, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier ;

**OBJET : Attribution par la CAO - Avenant n° 3 - Lot 11 - Marché n°24011DTIST : Réalisation d'un Centre Technique Communautaire**

**DIT**

-Que l'avenant n°3 au marché n°24011DTIST – Lot 11 entraine une plus-value de 2 056.67 € HT correspondant à une augmentation de 2.20 % par rapport au montant du marché initial ;

-Que le nouveau montant du marché est porté à 93 995.12 € HT ;

-Que les crédits sont prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia, AP 3032 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**LE PRÉSIDENT**

*[Signature]*  
**LOUIS POZZO DI BORGO**